

RAPPORT DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

ANNEE 2018



EDITO

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, veuillez trouver ci-après le rapport déchets pour l'année 2018. Le poids des déchets ménagers par an et par habitant poursuit sa baisse et c'est une grande satisfaction pour le service.

Toutefois, le niveau de refus de tri ne cesse d'augmenter d'années en années et ce n'est pas sans conséquence sur le budget. Il faut être davantage vigilant et respecter au mieux les consignes du tri, de nombreux outils sont à votre disposition pour y parvenir.

N'hésitez pas à contacter le service déchet communautaire qui se fera un plaisir de vous assister au mieux.

J'en profite pour saluer l'efficacité et la disponibilité de nos agents pour que le service soit optimal.

Bonne lecture

Cordialement

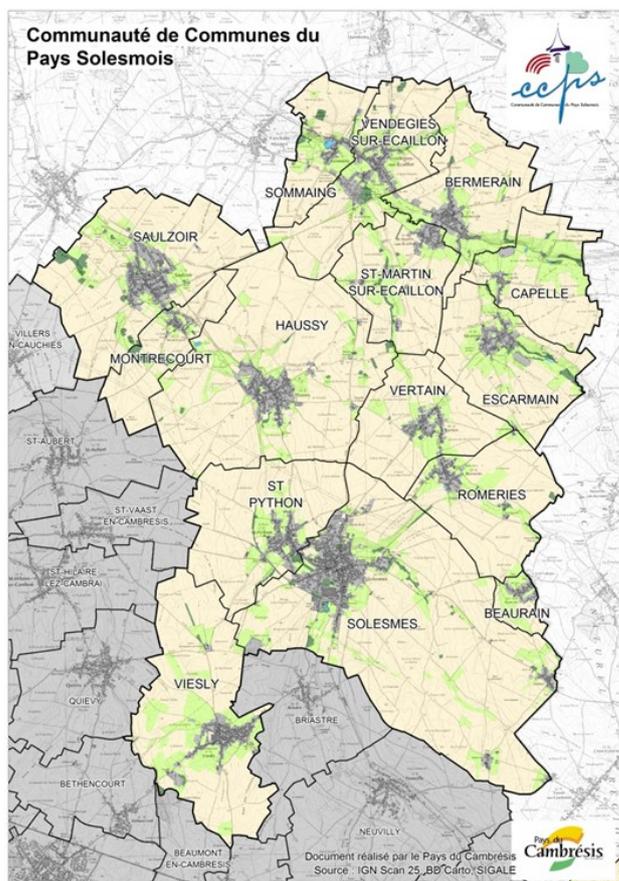
Denis SEMAILLE
Vice-Président en charge
des déchets et des déchèteries

SOMMAIRE

<u>LE TERRITOIRE DESSERVI</u>	P.5	<u>MENT</u>	P.23
Présentation du périmètre		Le montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement	
Organisation du service et lien entre collecte et traitement		Le coût aidé du service public	
Déchets pris en charge par le service		Focus sur la TEOMi	
Compétences			
<u>LA PREVENTION DES DECHETS</u>	P.8	<u>TABLE DES ABREVIATIONS</u>	P.29
Indice de réduction des déchets par rapport à 2010			
Distribution de composteurs			
Sensibilisation/prévention			
<u>ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS</u>	P.10	<u>BILAN DU CENTRE DE TRI</u>	P.30
Organisation de la collecte en porte à porte		Tonnages entrants	
Équipements liés à la collecte en apport volontaire		Tonnages expédiés	
Focus sur les déchèteries		Processus chaîne de tri	
Évolution de l'organisation de la collecte		Cabine de tri	
		Échantillon caractérisations	
<u>BILAN DE LA COLLECTE DES DECHETS</u>	P.14	<u>BILAN COLLECTE COVED</u>	P.34
Evolution des tonnages		Évolution du nombre de levées	
Performance de collecte		Fréquence de présentation 2018 flux OM	
Les REP			
Evolution des REP			
Tonnages collectés dans le cadre des REP			
<u>LE TRAITEMENT DES DECHETS : ORGANISATION</u>	P.18		
Localisation des unités de traitement existantes			
Nature des traitements			
<u>BILAN DU TRAITEMENT DES DECHETS</u>	P.20		
Capacité et tonnages traités			
Refus de tri			
Performance énergétique et résidus du traitement			
<u>L'EMPLOI DANS LE SERVICE DE LA GESTION DES DECHETS</u>	P.22		
Organigramme du service			
Accueil physique et téléphonique du service			
<u>MODALITES D'EXPLOITATION DU BUDGET, COUT DU SERVICE ET FINANCE-</u>			

LE TERRITOIRE DESSERVI

Présentation du périmètre



- Périmètre inchangé par rapport à 2016
- 15 communes
- 15 296 habitants (INSEE 2016)
- Population stable par rapport à 2017

BEAURAIN	234 habitants
BERMERAIN	723 habitants
CAPELLE-SUR-ECAILLON	159 habitants
ESCARMAIN	472 habitants
HAUSSY	1 573 habitants
MONTRECOURT	229 habitants
ROMERIES	444 habitants
SAINT-MARTIN-SUR-ECAILLON	528 habitants
SAINT PYTHON	1 021 habitants
SAULZOIR	1 807 habitants
SOLESMES	4 487 habitants
SOMMAING-SUR-ECAILLON	426 habitants
VENDEGIES-SUR-ECAILLON	1 094 habitants
VERTAIN	532 habitants
VIESLY	1 567 habitants
TOTAL	15 296 habitants

LE TERRITOIRE DESSERVI

Organisation du service et lien entre collecte et traitement

La Communauté de Communes du Pays Solesmois exerce les compétences collecte et traitement des déchets ménagers pour ses communes membres. Une partie de la compétence traitement est déléguée au syndicat ECOVALOR. En effet, les ordures ménagères et les encombrants sont envoyés à l'usine d'incinération d'ECOVALOR à Saint-Saulve.

La totalité du territoire est desservie en porte à porte pour le ramassage des ordures ménagères et des emballages et JRM (Journaux, Revues et Magazines) et en apport volontaire pour le verre.

Hormis les déchets ménagers spéciaux (déchets dangereux), les déchets sont traités dans un rayon de 40 km.



Déchèterie

On dénombre 2 déchèteries sur le territoire : l'une à Bermerain, l'autre à Solesmes.

Depuis 2017, le marché de mise à disposition de contenants, collecte et de traitement des déchets des déchèteries a été attribué à :

- COVED ENVIRONNEMENT pour les déchets non dangereux c'est-à-dire cartons, gravats, déchets verts et encombrants des déchèteries de Bermerain et de Solesmes ;
- TRIADIS SERVICES pour les déchets dangereux de la déchèterie de Solesmes.

LE TERRITOIRE DESSERVI

Déchets pris en charge par le service

Plusieurs modes de collecte existent sur le territoire : porte à porte (PAP), apport volontaire (AV), déchèterie.

Le tableau ci-après liste les déchets pris en charge par le service ainsi que leur mode de collecte.

Type de déchets	Mode de collecte			
	Collecte séparée PAP*	AV*	Déchèterie de Bermerain	Déchèterie de Solesmes
Ordures ménagères résiduelles	✓			
Emballages, journaux, revues et magazines	✓			
Verre		✓		
Les encombrants issus des ménages			✓	✓
Les déchets de jardin			✓	✓
Les gravats et matériaux de démolition et de bricolage			✓	✓
Les métaux ferreux et non ferreux			✓	✓
Les cartons secs et non souillés			✓	✓
Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)			✓	✓
Les piles			✓	✓
Les pneus VL déjantés			✓	✓
Les capsules mono doses de café			✓	✓
Les cartouches d'encre usagées			✓	✓
Les textiles et chaussures usagés		✓	✓	✓
Les ampoules usagées			✓	✓
Les huiles de vidange				✓
Les déchets diffus des ménages				✓
Les huiles de friture				✓
Les batteries				✓
Les déchets d'éléments d'ameublement (DEA)				✓

LE TERRITOIRE DESSERVI

Compétences

Prestataires intervenants dans la collecte et le traitement des déchets :

		Mode de gestion	Prestataires et/ou partenaires
COLLECTE	Ordures ménagères	régie	COVED
	Emballages, journaux, revues et magazines	régie	COVED
	Verre	régie	COVED
	Déchets banals des déchèteries	régie	COVED
	DMS des déchèteries	régie	TRIADIS
TRAITEMENT	Incineration des ordures ménagères et encombrants	transfert de compétence	ECOVALOR
	Tri des emballages, journaux et magazines	régie	SUEZ RV NORD EST
	Quai de transfert pour le verre	régie	SUEZ RV NORD EST
	Traitement des déchets banals des déchèteries hors encombrants	régie	COVED
	Traitement des DMS* des déchèteries	régie	TRIADIS

Dans la cadre des REP, la CCPS a conclu des contrats pour la collecte et le traitement de certains autres déchets.

DEEE	ECO-SYSTEMES
Piles	COREPILE
Textiles et chaussures	ECO-TLC
Cartouches d'encre usagées	COLLECTORS
Capsules de café	COLLECTORS PUIS SUEZ
Pneus	ALIAPUR
Radiographies	RHONES ALPES ARGENT
Déchets d'éléments d'ameublement (DEA*)	ECO MOBILIER

LA PREVENTION DES DECHETS

Indice de réduction des déchets par rapport à 2010

L'indice est calculé en multipliant le tonnage de l'année concernée par 100 et en divisant par celui de 2010.

	Indice
OMr	92
Emballages et JRM	106
Verre	116
Déchèteries	165

Il est à noter que le périmètre de la CCPS a évolué entre 2010 et 2018, ce qui explique les indices supérieurs à 100. Cependant, les effets de la mise en place de la tarification incitative se ressentent : l'indice est inférieur à 100 malgré l'ajout des 3 communes de Haussy, Saulzoir et Montrécourt.

Communication

- ⇒ Réalisation du guide des déchets pour impression et distribution en début d'année 2018
- ⇒ « Magnet frigo » avec rappel des consignes de tri
- ⇒ Mise à jour progressive du site internet



LA PREVENTION DES DECHETS

Distribution de composteurs



- ⇒ 3 réunions d'informations
- ⇒ 57 composteurs distribués

Sensibilisation/prévention



1^{er} et 2nd semestres :

- ⇒ Animations scolaires (écoles de Saulzoir, Escarmain , St-Martin, Viesly, St-Python et Solesmes)
- ⇒ Participation à la semaine de sensibilisation au Développement durable au lycée Paul Duez à Cambrai
- ⇒ Sensibilisation des employés communaux de Vertain sur le tri, rappel de la TEOMI et l'optimisation de la présentation des bacs Ordures ménagères à la collecte.
- ⇒ Sensibilisation en partenariat avec Promocil des 2 sites de logements collectifs sur Solesmes.
- ⇒ Intervention au lycée Paul Duez à Cambrai pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Durant toute l'année :

- ⇒ Sensibilisation aux consignes de tri, règlement de collecte et de la TEOMI aux nouveaux arrivants
- ⇒ Rappel systématique des consignes de tri aux usagers dont le bac Sélectif a été refusé à la collecte.
- ⇒ Participation aux caractérisations au centre de tri de Anzin du camion de collecte sélective

ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS

Organisation de la collecte en porte à porte

◆ Spécification de la collecte

	OMR	Emballages et JRM
Population desservie	15 296	15 296
Tonnages annuels	2 191.08	849.32
Distances parcourues pour la collecte	46 160 km	21 754 km
Couleur du bac concerné	cuve grise couvercle gris	cuve grise couvercle jaune

◆ Seuil de collecte pour les producteurs non ménagers

La règle de base est la dotation d'un bac de 140 litres pour tous les professionnels (artisans, commerçants, industriels, petites entreprises...). Celle-ci peut-être réévaluée en concertation avec le professionnel selon les volumes de déchets générés par l'activité et les capacités de stockage, dans le cadre d'une convention. Cette dotation peut être revue si le besoin de l'activité évolue, à la demande du professionnel. Un avenant à la convention sera alors établi.

Les professionnels exerçant leur activité sur leur lieu d'habitation ont la possibilité de choisir entre deux formes de dotation :

- ⇒ soit un bac spécifique pour l'entreprise ;
- ⇒ soit un bac partagé entre l'activité et le domicile.

◆ Fréquence de la collecte

1 fois/semaine (c1) pour la collecte des OM
1 fois tous les 15 jours (c0.5) pour la collecte des emballages, journaux, revues, magazines

ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS

*Equipements liés à la collecte en apport
Volontaire en déchèterie*

		Nombre de contenants	Type de contenant
FLUX DE DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE	Verre	65	PAV*
	Les encombrants	4	Bennes*
	Les déchets verts	3	Bennes*
	Les gravats	3	Bennes*
	Les métaux	2	Bennes*
	Les cartons	2	Bennes*
	DEEE	10	Casiers*
	Les piles	2	Fûts*
	Les pneus		en vrac*
	Les capsules mono doses de café	2	Bacs*
	Les cartouches d'encre usagées	2	Fûts*
	Les textiles et chaussures usagés	20	Colonnes*
	Les ampoules usagées	4	Casiers*
	Les huiles de vidange	1	Cuve*
	Les déchets dangereux	10	caisses-palettes*
	Les huiles de friture	1	Cuve*
Mobilier	1	Benne*	

ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS

Focus sur les déchèteries

◆ Jours et heures d'ouverture

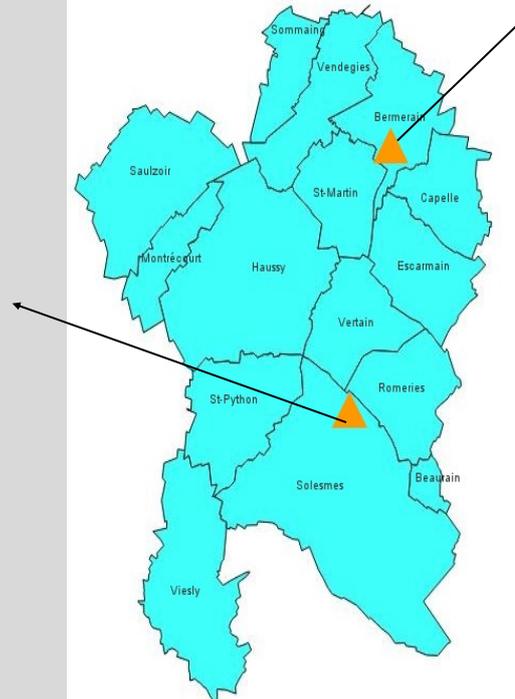
Déchèterie de Solesmes

Haute saison

Lundi, mercredi, jeudi,
vendredi et samedi
8h30-12h et 13h30-18h
Dimanche
9h-12h

Basse saison

Lundi, mercredi, jeudi,
vendredi
8h30-12h et 14h-17h
Samedi
8h30-12h et 13h30-17h



Déchèterie de Bermerain

Haute saison

Lundi, mardi et vendredi
13h30 à 18h
Mercredi et samedi
8h30-12h et 13h30-18h

Basse saison

Lundi, mardi et vendredi
14h à 17h
Mercredi et samedi
8h30-12h et 14h-17h

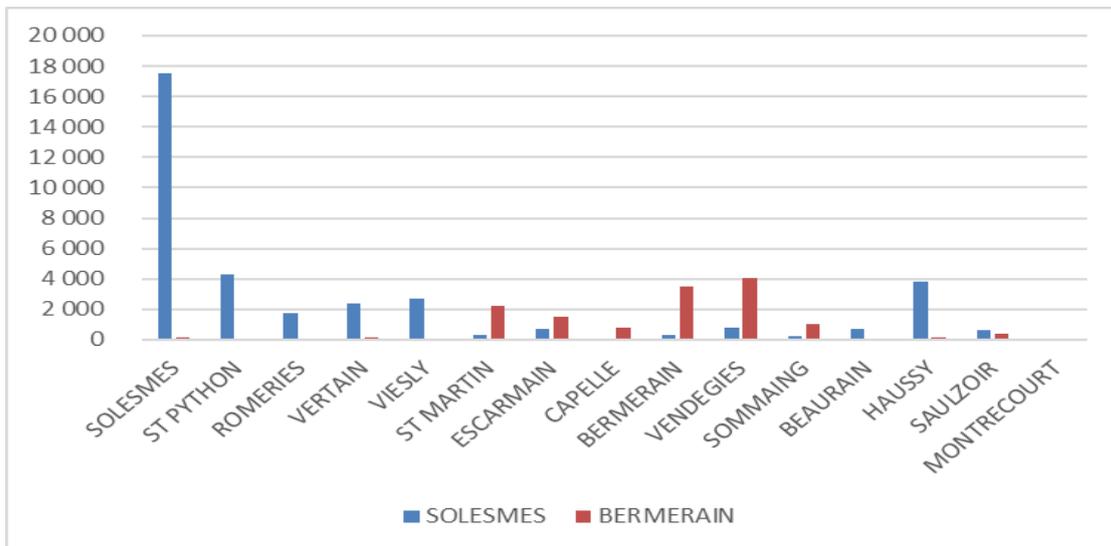


ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS

Soit un total de 50 628 entrées en déchèterie :

- ◆ 36 500 entrées à Solesmes;
- ◆ 14 128 entrées à Bermerain.

◆ Fréquentation des déchèteries par commune



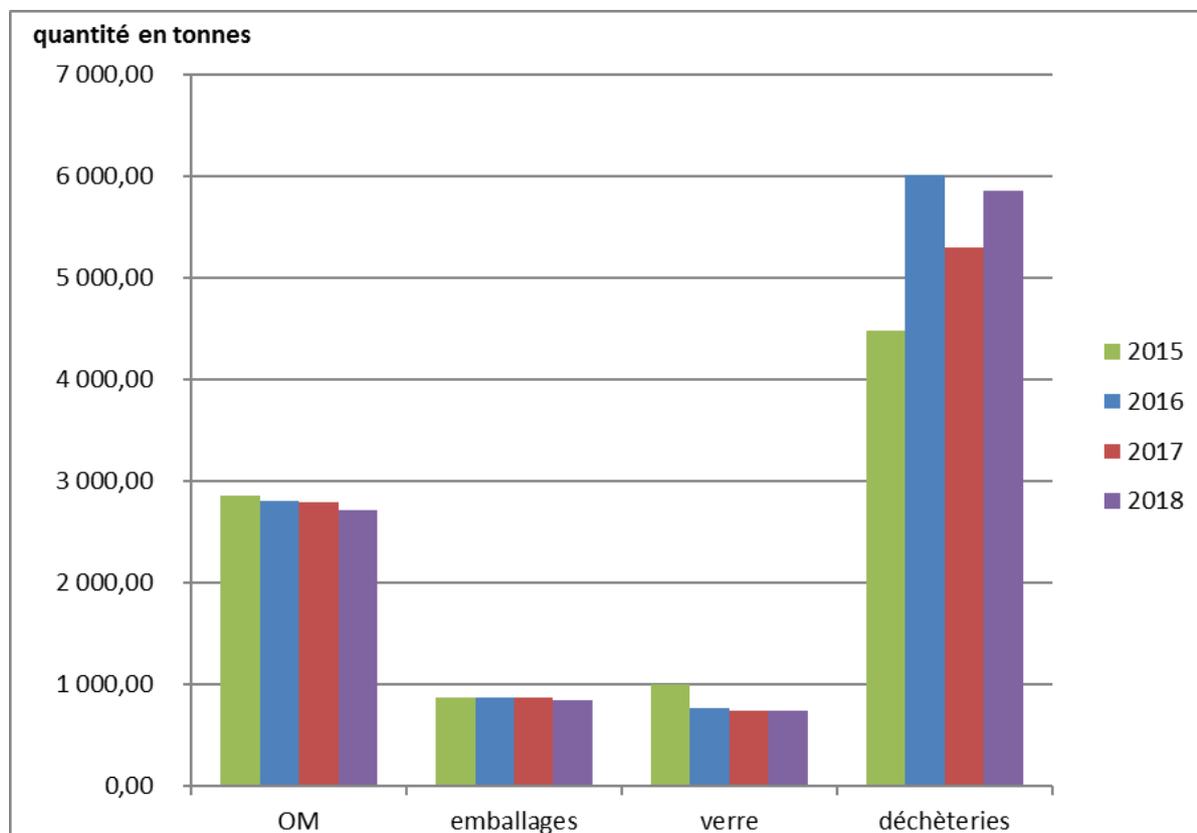
Evolution de l'organisation de la collecte

En 2018 :

- ◆ Modification du planning de collecte en porte à porte
- ◆ Changement des jours et horaires des déchèteries : horaires identiques toute l'année
- ◆ Modifications pour l'accès des professionnels en déchèterie

BILAN DE LA COLLECTE DES DECHETS

Evolution des tonnages en porte à porte



Évolution des tonnages :

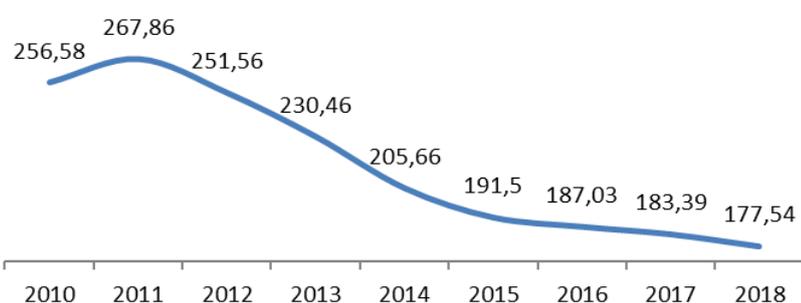
- ◆ Une baisse des ordures ménagères (OM)
- ◆ Une stagnation des emballages et JRM (journaux, revues, magazines)
- ◆ Une diminution du verre, à noter qu'en 2015 les 2 modes de collecte, porte à porte et apport volontaire coexistaient
- ◆ Les spécificités de l'accès à la déchèterie de Saint-Aubert permettent d'expliquer les évolutions constatées pour les déchets de déchèteries : en 2015 Haussy, Saulzoir et Montrécourt bénéficiaient d'un accès à cette déchèterie; en 2016 accès interrompu; depuis 2017; accès autorisé pour les habitants des communes de Saulzoir et de Montrécourt (signature d'une convention d'accès avec le SIAVED).

BILAN DE LA COLLECTE DES DECHETS

Performance de collecte en porte à porte

L'étude de ces tonnages ramenés à l'habitant (ratio exprimé en kg/an/habitant) permet d'établir les mêmes constats :

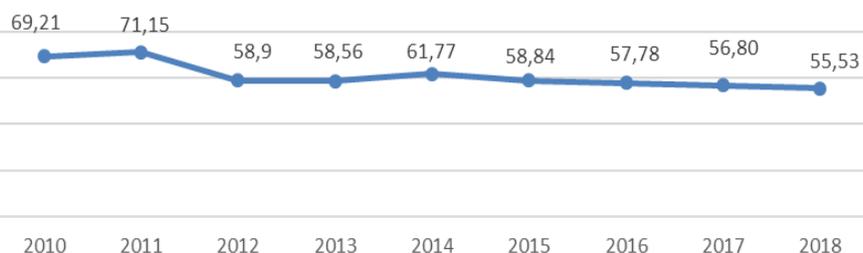
Evolution de la collecte des ordures ménagères en kg/an/habitant



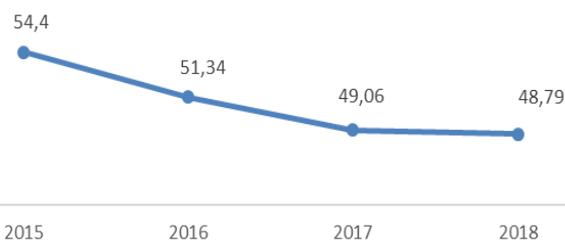
- ◆ Un ratio d'OM qui ne cesse de diminuer depuis 2011 (-90.32 kg/an/habitant)

- ◆ Un ratio d'emballages et JRM en stagnation depuis 2012

Evolution de la collecte des emballages hors verre en kg/an/habitant



Evolution de la collecte des emballages en verre en kg/an/habitant



- ◆ Un ratio d'emballages en verre en diminution depuis 2015

BILAN DE LA COLLECTE DES DECHETS

Les REP

Dans le cadre de la Responsabilité Elargie du Producteur, la CCPS a contractualisé des partenariats avec différents éco-organismes que ce soit pour les déchets collectés en porte à porte, apport volontaire ou en déchèterie :

- ♦ Eco-emballages et CITEO pour les emballages, JRM et verre
- ♦ Corepile pour les piles
- ♦ Eco-systèmes pour les DEEE
- ♦ Eco-TLC pour les tissus, linges et chaussures
- ♦ Eco-mobilier pour les déchets d'éléments d'ameublement
- ♦ Recylum pour les ampoules et néons
- ♦ ALIAPUR pour les pneus

Evolution des REP

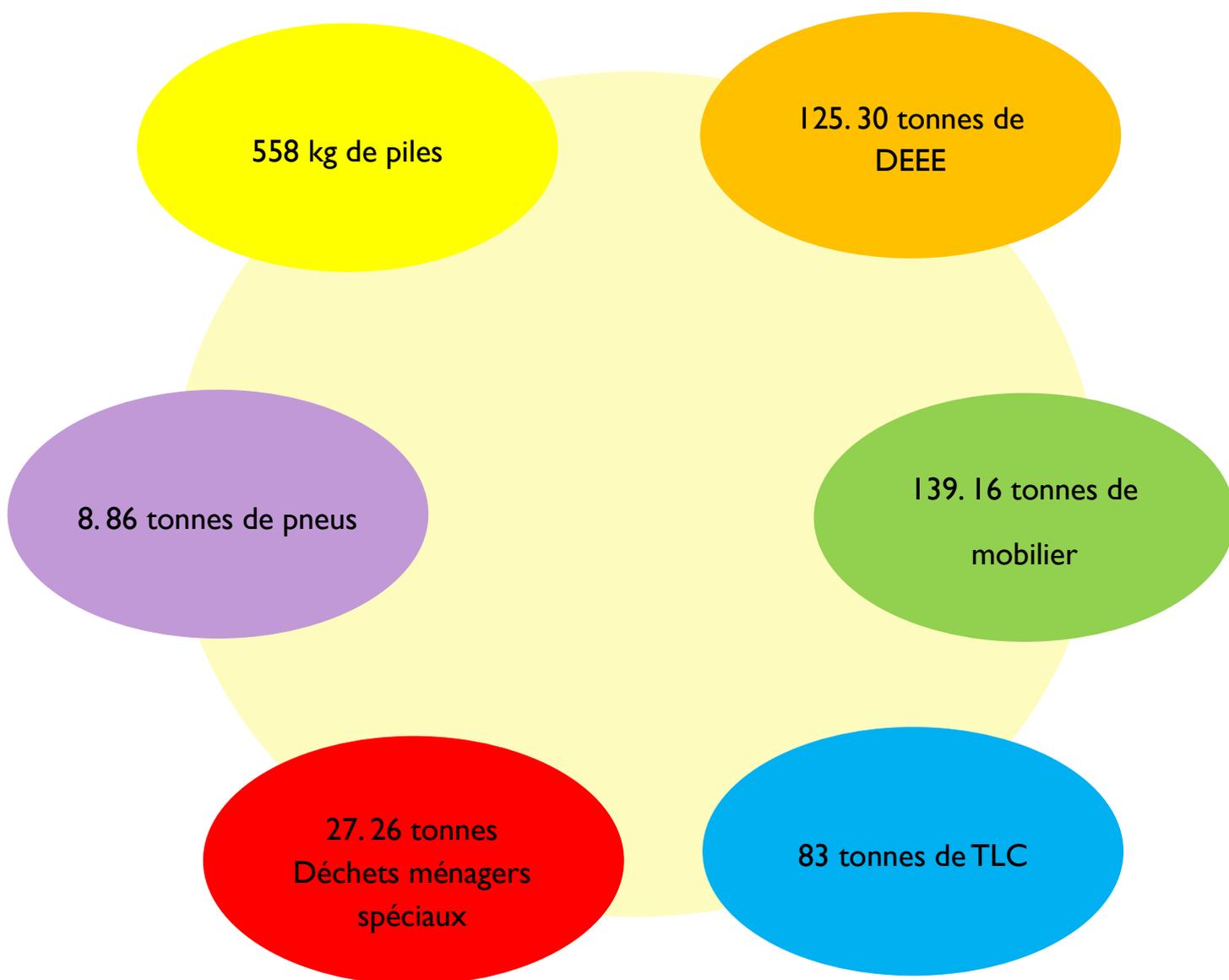
2018

Fusion des deux éco-organismes Eco-Emballages et de Ecofolio. Des nouveaux contrats ont été élaborés pour 2018-2022 avec la nouvelle structure baptisée CITEO.



BILAN DE LA COLLECTE DES DECHETS

Tonnages collectés dans le cadre des REP
en déchèterie



COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS



L'éco-organisme du textile • du linge • de la chaussure

éco-mobilier



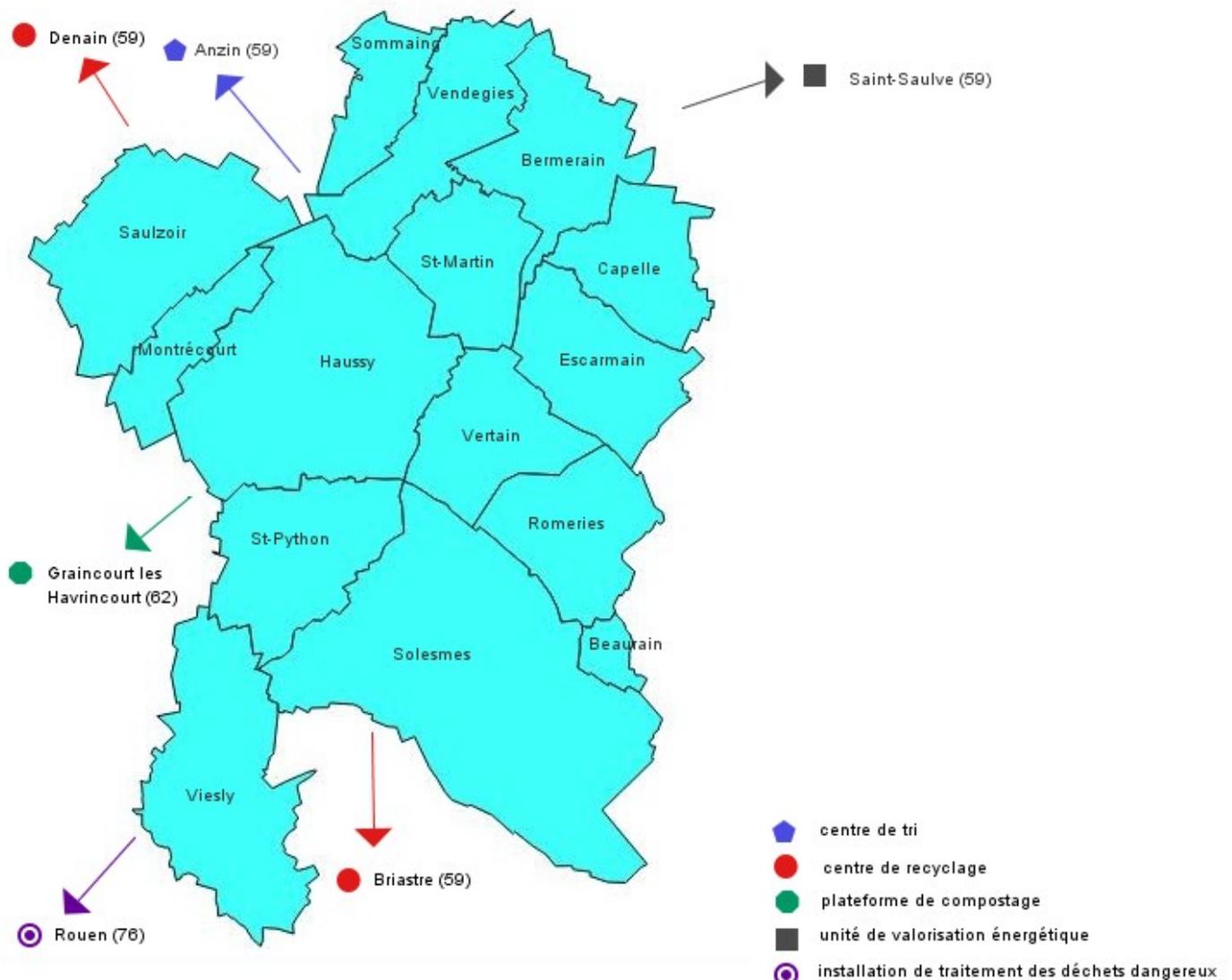
recylum

LE TRAITEMENT DES DECHETS : ORGANISATION

Localisation des unités de traitement existantes

La carte ci-dessous fait figurer les centres de traitement des déchets hors éco-organismes avec lesquels la CCPS a contractualisé.

Les déchets en provenance des déchèteries sont collectés par COVED environnement, et acheminés directement vers les installations de traitement adéquates.



LE TRAITEMENT DES DECHETS :

ORGANISATION

Nature des traitements (dont valorisation)

Au 31 décembre 2018	Unité de traitement	Mode de valorisation
OMR	ECOVALOR (Saint-Saulve)	Valorisation énergétique
Emballages et JRM	Centre de tri (Anzin)	Tri
Verre	Centre de tri (Anzin)	Transfert
Déchets verts	SEDE ENVIRONNEMENT (Graincourt les Havrincourt)	Compostage
Encombrants	ECOVALOR (Saint-Saulve)	Valorisation énergétique
Gravats	Hainaut Recyclage (Denain)	Réutilisation
Cartons	Hainaut Recyclage (Denain)	Recyclage
Ferrailles	Recup 59 (Briastre)	Recyclage
DEEE	Envie 2E (Lesquin)	Recyclage
Piles	COREPILE	Recyclage
Pneus	ALIAPUR	Recyclage
Capsules de café	COLLECTORS	Recyclage
Cartouches d'encre usagées	COLLECTORS	Recyclage
Textiles et chaussures usagés	Le Relais	Recyclage
Ampoules usagées	Recylum	Recyclage
Huiles de vidange	Triadis (Rouen)	Valorisation énergétique
Déchets dangereux	Triadis (Rouen)	Valorisation énergétique
Huiles de friture	Triadis (Rouen)	Régénération
Batteries	Triadis (Rouen)	Recyclage
DEA	Eco-mobilier	Recyclage

BILAN DU TRAITEMENT DES DECHETS

Performance énergétique et résidus du traitement

En 2018 l'usine d'incinération d'ECOVALOR avait une performance énergétique de 60%.

- ◆ les mâchefers sont repris par SUEZ RV LOURCHES (ex Recydem) pour valorisation technique routière (remblais)
- ◆ les ferrailles sont reprises par SUEZ RV LOURCHES (ex Recydem) pour recyclage
- ◆ les cendres et les REFIOM (Résidus d'épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères) partent en mine de sel en Allemagne comblement des cavités minières).



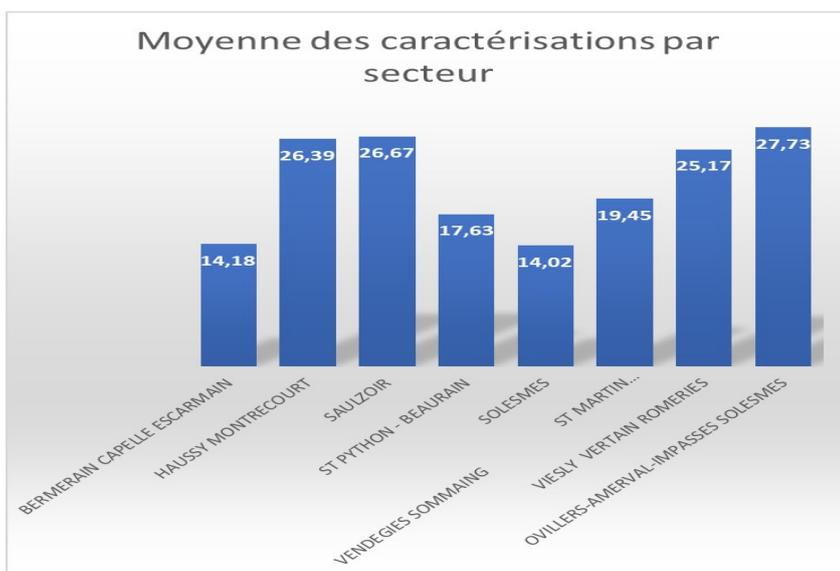
Usine incinération ECOVALOR

BILAN DU TRAITEMENT DES DECHETS

Capacité et tonnages traités

2018	
PORTE A PORTE	3 040,40
OM Ordures ménagères	2 191,08
Emballages	849,32
APPORTS VOLONTAIRES	746,34
Cloches à verre	746,34
DECHETTERIES	5 772,00
Gravats	1 963,55
Déchets verts	1 509,83
Papiers/Cartons	151,17
Encombrants	1 862,17
Ferrailles	132,72
Déchets ménagers spéciaux	27,26
Déchets d'équipements électriques et électroniques)	125,30
TOTAL GLOBAL 2018	9 558,74

Refus de tri



Les analyses d'échantillons aléatoires de déchets « recyclables » du bac de tri (« caractérisation ») sont réalisées par le centre de tri chaque semaine.

Depuis 2014, ce taux est en hausse, atteignant, en 2018 : 20 %. La qualité du tri est homogène sur le territoire; néanmoins, chaque secteur de collecte connaît des variations

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA GESTION DES DÉCHETS

Organigramme du service



Au 31 décembre 2018

Accueil physique et téléphonique du service

La CCPS dénombre pour 2018 :

- ♦ **967 appels téléphoniques** pour demande de maintenance : c'est autant de rendez-vous pris pour le planning de la personne de maintenance
- ♦ **2000 interventions dans le fichier Gesbac** pour la mise à jour (édition des ordres de service et clôture des ordres de service avec les nouvelles données)
- ♦ Demande d'informations sur la TEOMI essentiellement à partir d'octobre (non comptabilisé)

MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

Le montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises partenaires

PARTE-NAIRE	OBJET	TYPE	DEBUT	FIN	MONTANT AN-NUEL DES PRES-TATIONS
COVED	Collecte des OM, emballages et verre	Contrat de prestation de service	01-janv-16	31-déc-20	513 645.13€
ECOVALOR	Incinération des OM et encombrants	Adhésion au syndicat	01-janv-03	/	217 447.18 €
PLASTIC OMNIUM	Fourniture des bacs de collecte en porte à porte	Contrat de prestation de service	19-juin-17	18-juin-21	10 400.22 €
COVED	Mise à disposition de bennes, enlèvement et traitement des produits des déchèteries - lot 1 déchets non dangereux	Contrat de prestation de service	31-oct-17	30-oct-20	281 506.28 €
TRIADIS	Mise à disposition de bennes, enlèvement et traitement des produits des déchèteries - lot 2 déchets dangereux	Contrat de prestation de service	18-sept-17	17-sept-20	26 763.15 €
SUEZ RV NORD EST	Tri des emballages issus de la collecte en porte à porte	Contrat de prestation de service	01-nov-15	31-oct-20	162 540.72 €

BUDGET, COÛT DU SERVICE ET FINANCEMENT

*Le montant annuel global des dépenses liées
aux investissements et au fonctionnement*

		2017	2018
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHARGES INTERNES		126 003.84 €	151 107.58 €
dont :	Coûts salariaux	110 349.68€	121 529.73 €
	Coûts de maintenance et fonctionnement du service	10 110.16 €	24 033.85 €
	Maintenance du logiciel GESBAC	5 544.00 €	5 544.00€
COLLECTE EN PORTE A PORTE		510 222.89 €	517 197.40 €
dont :	Coût de la collecte des OM, collecte sélective (emballage et verre)	510 222.89 €	517 197.40 €

BUDGET, COÛT DU SERVICE ET FINANCEMENT

		2017	2018
DECHETTERIES		376 991.36 €	449 081.61 €
dont :	Coûts salariaux	104 446.14 €	122 507.28 €
	Coûts de maintenance et fonctionnement des sites	24 764.66 €	23 039.50 €
	Coût de gestion des apports en déchèteries	242 532.66 €	298 286.93 €
	convention d'accès à la déchèterie de St-Aubert	5 247.90 €	5 247.90 €
TRAITEMENT DES MATERIAUX		454 059.23 €	540 323.85 €
dont :	Coût du tri des emballages et verres collectés	164 523.28 €	162 540.71 €
	Coût d'incinération des OM	174 038.66 €	217 447.18 €
	Coût incinération encombrants collectés en déchèterie	115 497.29 €	160 335.96 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		1 467 277.20 €	1 657 710.30 €

BUDGET, COÛT DU SERVICE ET FINANCEMENT

Le coût aidé du service public

		2017	2018
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
AIDES AUX EMPLOIS		32 754.68 €	15 390.95€
dont :	Aides de l'Etat sur les emplois aidés	32 754.68 €	15 390.95€
DROITS D'ACCES AUX SERVICES		4 801.00 €	7 130.00€
dont :	Vente de composteurs	553.00 €	1 677.00 €
	Droits d'accès des professionnels en déchèteries	4248.00 €	5 453.00 €
REVENTE DES MATERIAUX		121 104.56 €	€
REPRISE MATERIAUX COLLECTE SELECTIVE		96 684.61 €	82 834.26 €
dont :	Verre en mélange (Ol Manufacturing)	16 634.00 €	13 183.50 €
	Journaux Papiers Magazines 1.11 (UPM Kymene France)	21 120.56 €	27 777.24 €
	Papiers / cartons EMR 5.02 et ELA 5.03 (REVIPAC)	9 256.47 €	6 906.27 €
	Cartons GDM, acier et alu (SITA Nord)	19 732.36 €	11 324.91 €
	Bouteilles et flacons en plastique (VALORPLAST)	29 941.22 €	23 642.34 €
REPRISE MATERIAUX DECHETTERIES		24 419.95 €	14 839.26 €
dont :	Ferrailles et cartons	24 419.95 €	14 839.26 €
REPRISE PLASTIQUE SUR BACS ET COUVERCLES		924.40 €	869.80 €

BUDGET, COÛT DU SERVICE ET FINANCEMENT

		2017	2018
SOUTIENS DES ECO ORGANISMES		185 868.09 €	212 308.06 €
dont :	Eco-emballages (tri des emballages des ménages)	151 415.04 €	200 807.90 €
	Ecofolio (recyclage du papier)	22 956.44 €	
	OCAD3E (recyclage des DEEE)	6 500.84 €	6 496.23 €
	Eco-Mobilier	4 995.77 €	5 003.93 €
AUTRES RECETTES		1 102.71 €	€
TAXE ET REDEVANCE SPECIALE		1 347 412.85 €	1 364 671.10 €
dont :	TEOMi	1 328 249.00 €	1 345 268.00 €
	Redevance spéciale	19 163.85 €	19 403.15 €
TOTAL	RECETTES	1 693 968.29 €	1 698 043.40 €

BUDGET, COÛT DU SERVICE ET FINANCEMENT

Focus sur la TEOMI

Rappel sur le calcul de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative

La TEOM est un impôt annexe à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle finance l'ensemble des opérations liées à la collecte, au tri, au traitement et au recyclage des déchets, mais aussi les déchèteries. En 2012, la CCPS s'est engagée dans la mise en œuvre effective d'une part incitative à la TEOM. Cette part variable est basée sur la production d'ordures ménagères résiduelles du foyer, calculée en prenant en compte le nombre de levées du bac .

Le montant de la TEOMI est donc égal à :

montant de la part fixe + montant de la part variable.

Soit :

base du logement 2018 x taux de la TEOM appliqué sur la commune en 2018 +
nombre de levées du bac enregistré (52 maximum) x coût unitaire de levée du bac
(0.0135€/litre)

En 2018, le taux de TEOM était de 11.04%. 169 sacs rouges post-payés ont été donnés. Ceux-ci sont utilisés en cas de surplus de déchets occasionnels.

Enregistrement des levées pour le bac à ordures ménagères

Le système informatique embarqué enregistre plusieurs données lors du vidage des bacs dans la benne :

- Date et heure du basculement du bac
- Code de la tournée et code du camion
- Numéro de la puce
- Code de basculement du bac sur le lève-conteneur (côté droit ou gauche).

puces inconnues...).

Il gère également une « black list » (bacs perdus ou volés, logements vacants,...). Ainsi les bacs contenus sur cette liste ne pourront pas être vidés. Dans ce cas aucune levée n'est comptabilisée.



TABLE DES ABREVIATIONS

BOM : Benne à Ordures Ménagères

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

ECOVALOR : Syndicat Intercommunal de Valorisation des Déchets Ménagers du Hainaut Valenciennois

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

LED (ou DEL en français) : Diode ElectroLuminescente

OM : Ordures Ménagères

PAV : Point d'Apport Volontaire

REP : Responsabilité Élargie du Producteur

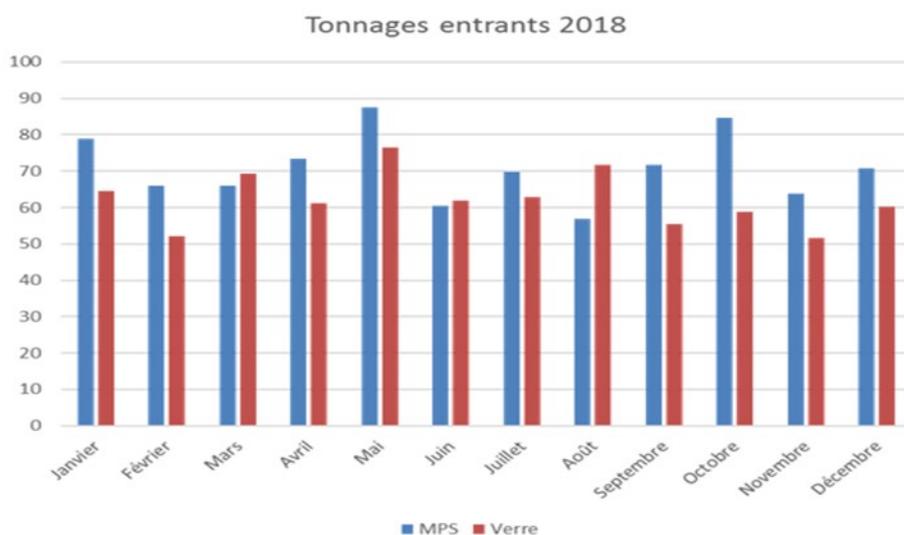
TEOMi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

BILAN DU CENTRE DE TRI

Tonnages entrants

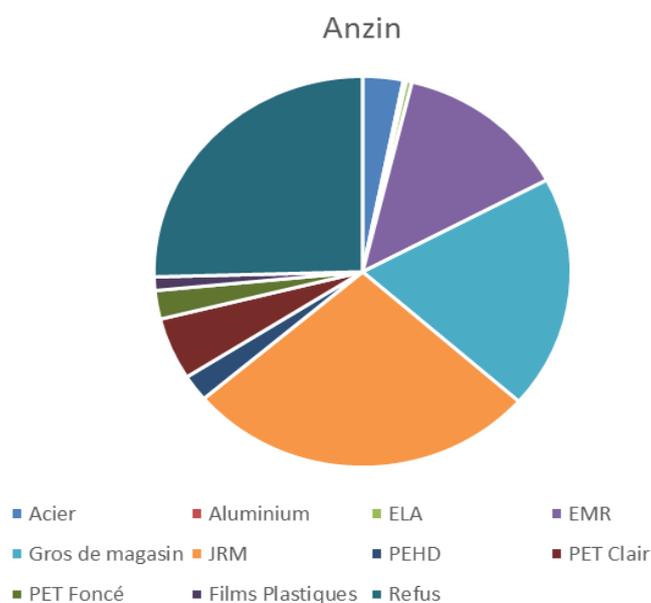
	MPS	Verre
Janvier	78,84 T	64,46 T
Février	65,98 T	52,1 T
Mars	65,94 T	69,4 T
Avril	73,36 T	61,22 T
Mai	87,58 T	76,54 T
Juin	60,48 T	61,9 T
Juillet	69,74 T	62,82 T
Août	56,84 T	71,64 T
Septembre	71,82 T	55,5 T
Octobre	84,76 T	58,7 T
Novembre	63,74 T	51,7 T
Décembre	70,74 T	60,36 T
TOTAL	849,82 T	746,34 T



BILAN DU CENTRE DE TRI

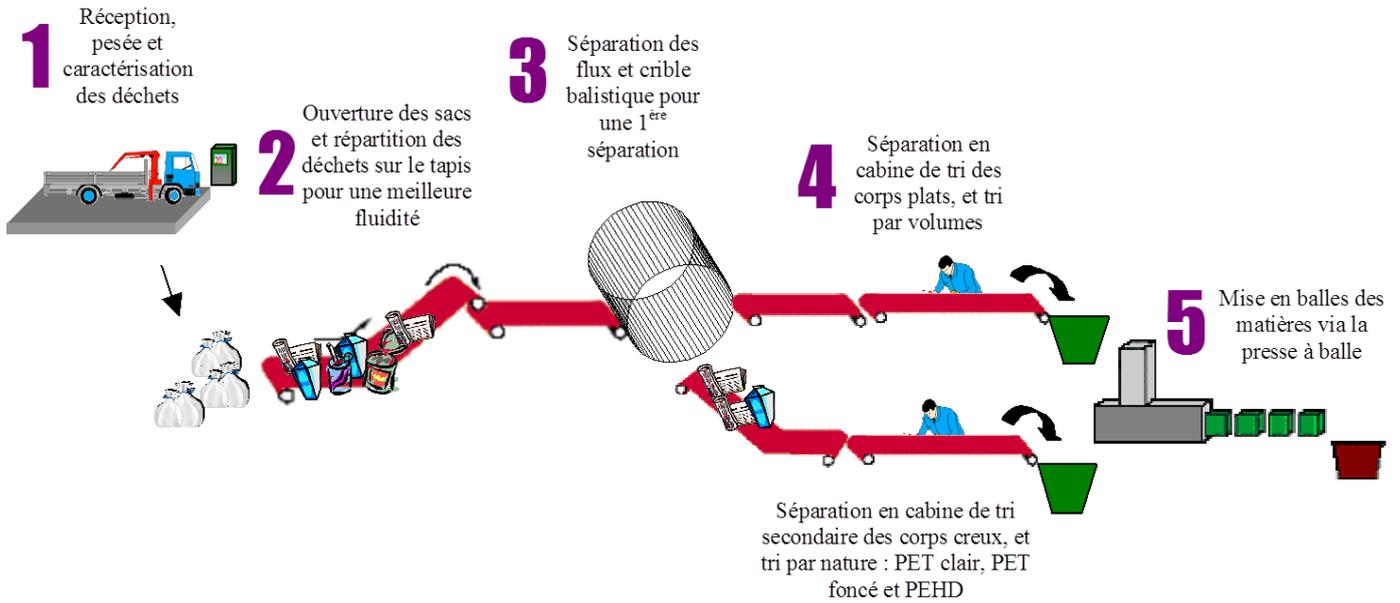
Tonnages expédiés

	Anzin
Acier	28,10 T
Aluminium	2,00 T
ELA	4,00 T
EMR	119,82 T
Gros de magasin	172,74 T
JRM	243,30 T
PEHD	19,60 T
PET Clair	46,06 T
PET Foncé	21,16 T
Films Plastiques	10,00 T
Refus	227,16 T
TOTAL	893,940 T



CENTRE DE TRI

Processus chaîne de tri



Cabine de tri



CENTRE DE TRI

Échantillon caractérisations



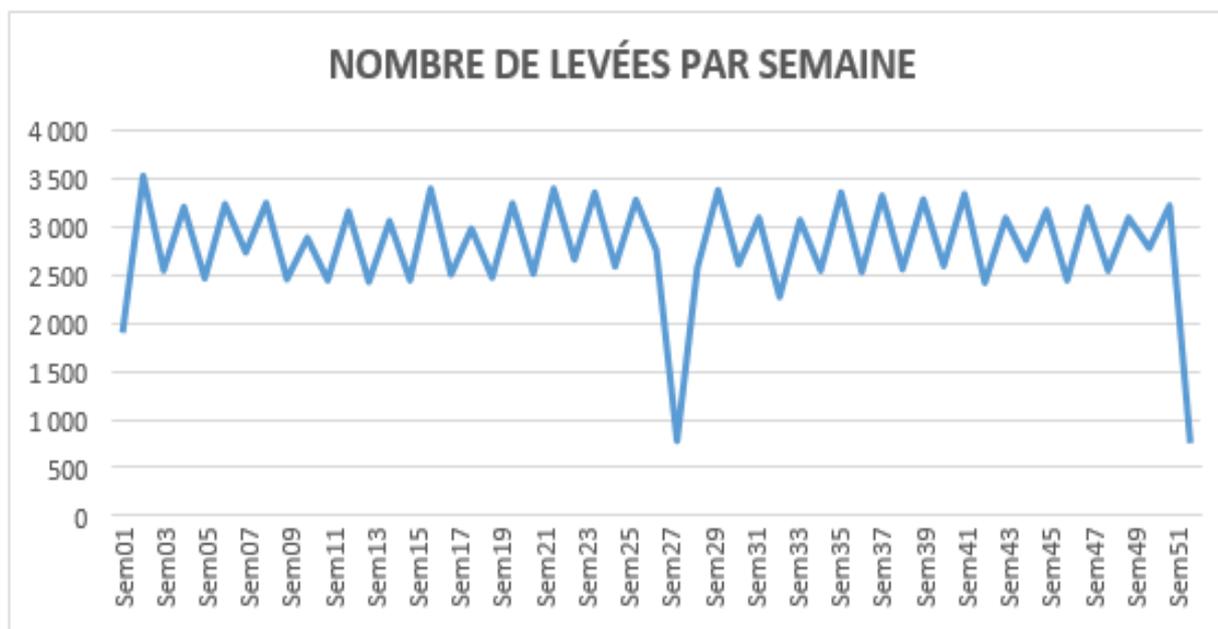
BILAN COLLECTE COVERED

Evolution du nombre de levées

Évolution du nombre de levées et du taux de présentation annuels

	TOTAL 2014	TOTAL 2015	TOTAL 2016	TOTAL 2017	TOTAL 2018
Nombre de levées de bacs pucés	165989	147113	146661	146164	148302
Taux de présentation	45%	40%	45%	41%	40%

Le taux de présentation a légèrement baissé cette année mais reste quand même assez régulier avec 40 %.

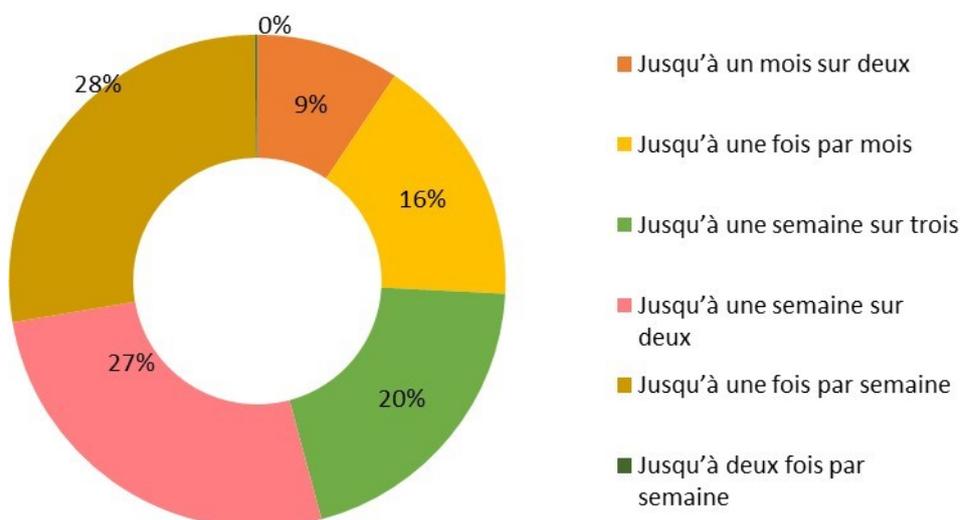


Nombre de levées par semaine sur l'année 2018

BILAN COLLECTE COVERED

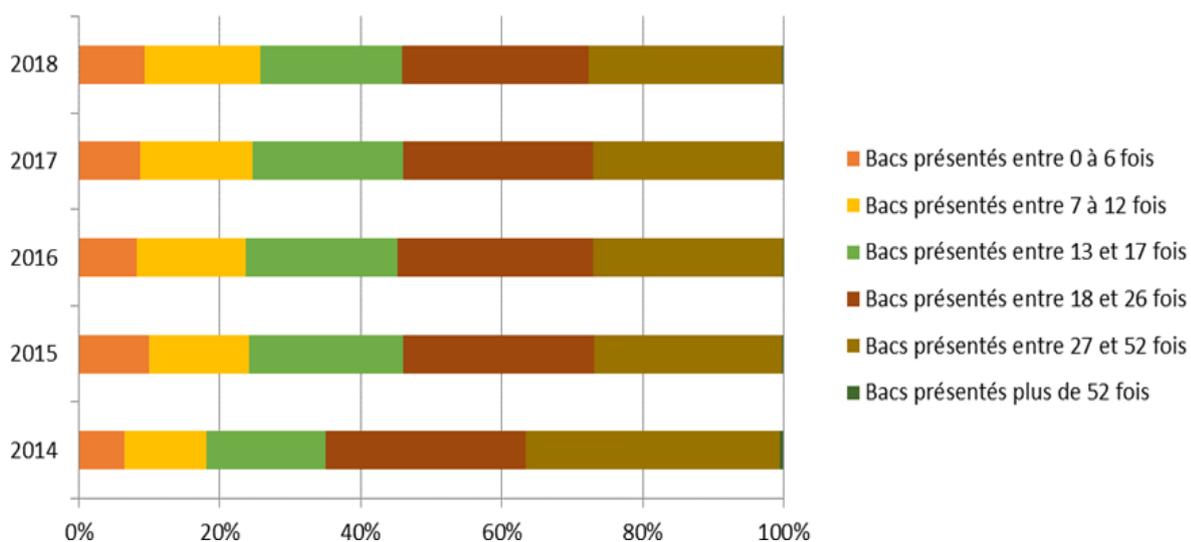
Fréquence de présentation 2018 flux OM

Fréquence présentation 2018 - flux OM



55% des usagers présentent leur bac toutes les semaines ou tous les quinze jours.

Evolution des fréquences de présentation - flux OM





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SOLESMOIS

SIEGE

ZAE du Pigeon Blanc
Voyette de Vertain
CS 60063
59730 SOLESMES

Standard 03.27.70.74.30
contact@ccpays-solesmois.fr
www.ccpays-solesmois.fr

Communauté de communes du pays solesmois

SERVICE ENVIRONNEMENT

Siège CCPS

Ligne directe 03.66.32.05.74

tri-dechets@ccpays-solesmois.fr

gestion-dechets@ccpays-solesmois.fr

DECHETTERIE SOLESMES

ZAE du Pigeon Blanc
Voyette de Vertain
CS 60063
59730 SOLESMES
03.27.74.65.83

DECHETTERIE BERMERAIN

Rue du Tordoir
59213 BERMERAIN
03.27.26.65.08